

ÉTUDIANTS
DES FORMATIONS
SANITAIRES ET
SOCIALES...

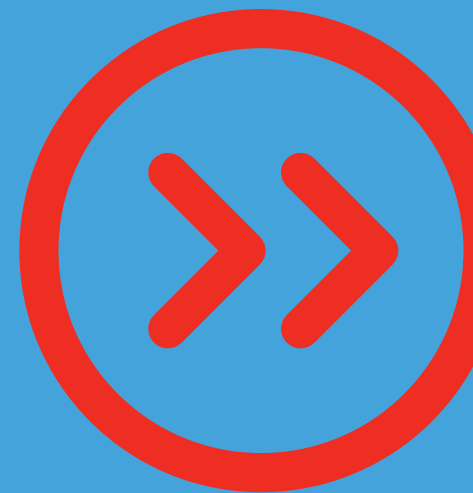
RENTRÉE
Septembre
2022



BESOIN D'UNE RÉMUNÉRATION PROFESSIONNELLE PENDANT VOS ÉTUDES ?

**VOUS POUVEZ Y
PRÉTENDRE SI VOUS
ÊTES DEMANDEUR
D'EMPLOI :**

- Positionné sur une **place financée** par la Région Île-de-France
- **Et n'êtes plus indemnisé** par Pôle emploi



CONTACTEZ VOTRE RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
dès la rentrée afin de connaître les conditions d'éligibilité

www.iledefrance.fr/fss



La Région Île-de-France soutient
les formations sanitaires et sociales

Région
île de France